

Avignon : Kit de reprise pour les commerçants

La Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse (CCI) de Vaucluse, en partenariat avec la Ville d'Avignon qui en assure la production et la distribution, a conçu un kit à destination des commerçants contenant une <u>affiche</u>, un <u>guide des bonnes pratiques</u> et un <u>sticker</u> #JaimeMesClients, j'applique les gestes barrières. Un kit neutre est également disponible sur le <u>site internet de la CCI de Vaucluse</u>.

Des équipements de protection locaux

Le déconfinement met sur le devant de la scène les hygiaphones. D'abord en provenance des magasins de première nécessité (pharmacies, grandes surfaces, bureaux de tabac), ces demandes se sont ensuite étendues à toute l'activité économique. <u>La Miroiterie Avignonnaise</u>, les <u>Enseignes Richier</u> à Monteux ou encore <u>Espace Dupont</u> au Pontet ont su saisir cette opportunité.

Du gel hydroalcooligue made in Vaucluse

Plusieurs entreprises vauclusiennes se sont adaptées à l'actualité et ont produit du gel hydraolcoolique. C'est le cas de l'usine d'explosifs <u>Eurenco</u> de Sorgues, qui avait stoppé son activité après le confinement, ou encore d'Aroma Zone. Cette PME (Petite et moyenne entreprise) de Cabrières d'Avignon, spécialisée dans la vente en ligne d'huiles essentielles et de cosmétiques a mobilisé ses lignes de production pour fabriquer du gel hydroalcoolique...

La poste se mobilise pour distribuer des masques

Une plateforme de commande de masques, conçue à la demande du ministère de l'économie et des finances, est dédiée aux besoins des PmeTpe (Petites, moyennes et très petites entreprises). Plus de 10 millions de masques de protection alternatifs doivent être commercialisés et distribués. Les commandes sont possibles pour toutes les entreprises de moins de 50 salariés ressortissantes des chambres de commerce et des chambres de métiers sur masques-pme.laposte.fr

L'ex-dircom d'Avignon nommé dircab de



Nîmes

Directeur de la communication de la ville de Nîmes, <u>Philippe Debondue</u> vient d'être nommé directeur de cabinet par intérim. Il succède à Olivier Berlioux officiellement écarté pour raison de santé.

Chargé de mission depuis 2003 au sein du cabinet de Marie-Josée Roig, alors maire d'Avignon, Philippe Debondue a pris la direction de la communication de la cité des papes en 2008 avant de rejoindre le même poste au sein du Conseil général (ndlr : désormais nommé Conseil départemental) du Rhône en 2014.

Membre fondateur du Cercle des Dircom de la Méditerranée, il a ensuite été délégué général, de 2015 à 2016, du musée archéologique gallo-romain situé à Saint-Romain-en-Gal dans le département du Rhône. Puis, désireux de se rapprocher de sa région, il a pris la direction du service de communication de la commune de Nîmes en octobre 2016 où il était épaulé par 2 cheffes de service opérationnelles ainsi que 20 professionnels.

Avignon : distribution de masques à compter de mercredi (vidéo)

La Ville d'Avignon a décidé de délivrer gratuitement 2 masques à chaque habitant de la commune. La distribution de ces 200 000 masques aura lieu à compter de demain, mercredi 13 mai.

La municipalité de la cité des papes a mis en ligne une vidéo afin d'expliquer le détail des modalités nécessaires pour obtenir ces masques ainsi que pour situer les lieux de distribution par quartier.

A noter: pour obtenir vos masques sans avoir besoin de patienter dans les files d'attente, vous pouvez aussi vous inscrire afin d'obtenir une convocation.

<u>Inscrivez-vous en cliquant sur ce lien</u> ou en appelant l'un de ces numéros **04 32 40 94 02** (- de 65 ans) **04 13 60 51 45 ou 04 13 60 51 46** (+ de 65 ans)



Séances de rattrapage en ligne au Cinéma Utopia



L'impossible, l'impensable a eu lieu : tous les cinémas de France ont été fermés, si les écrans noirs hantent peut-être nos nuits blanches*, cette absence confirme que les films vus au cinéma sont vitaux à notre bien-être, à notre santé et à notre intelligence. En attendant de revoir les films en salle, le réseau des cinémas Utopia a choisi de garder le lien via son <u>site</u> et <u>facebook</u>.

Accéder librement aux films Utopia





Sur la colonne de gauche du site figure la liste des films auxquels vous pouvez librement et facilement accéder, en accord et grâce à la gentillesse des réalisateurs et ayant-droits, dont certains films ne manqueront pas de faire écho à notre état d'esprit actuel, comme le documentaire d'Agnès Fouilleux (2017) 'Etre plutôt qu'avoir : à l'école autrement'. Plutôt d'actualité non? 'Léger tremblement du paysage' (2008) et 'Cosmodrama' (2015) «un cinéma qui se donnerait pour objectif de faire réfléchir le spectateur, d'activer son intelligence» dixit Philippe Fernandez le réalisateur de ces 2 longs-métrages. Prémonitoire non? 'La méthode Ken Loach' d'Emmanuel Roy offre au spectateur, sur le site du film, la possibilité de composer son propre film au gré de ce qui l'intrigue, le met en colère, le désespère et de faire entendre sa voix. Pourquoi s'en priver? Le documentaire 'J'aime la vie, je fais du vélo, je vais au cinéma' de Francis Fourquou (2004) propose une joyeuse immersion dans les salles de cinéma indépendantes dont le réseau Utopia. Nostalgie ou avenir?

*En bonus, le regretté Nougaro. «Sur l'écran noir de mes nuits blanches»

Un p'tit secret?

Dans le documentaire 'J'aime la vie, je fais du vélo, je vais au cinéma' de Francis Fourquou (2004), vous pourrez apercevoir Michèle Périn -qui collabore à l'Echo du mardi pour la culture- à 26 puis 45 ans !

Cinéma Utopia. 4 Rue des Escaliers Sainte-Anne, Avignon. 04 90 82 65 36 www.cinemas-utopia.org/avignon

Ernest Pignon Ernest propose de se déconfiner avec 'Extases'

19 octobre 2025 |



Ecrit par le 19 octobre 2025



L'exposition 'Ecce homo' n'était pas plutôt décrochée au Palais des Papes qu'Ernest Pignon-Ernest se préparait à exposer de nouveau en mars au Cloître des Célestins. Las! Le confinement a eu raison de la proposition de cet artiste pour quelques semaines mais il tient une revanche éclatante s'il en est en présentant la première exposition à se déconfiner 'Extases'.

Du 20 mai au 20 septembre 2020. Exposition 'Extases' d'Ernest Pignon Ernest. Eglise des Célestins. Avignon. Entrée libre. Du lundi au dimanche de 13h à 18h (sauf le mardi).

Premières semaines du déconfinement : uniquement sur réservation, jauge maximum de 10 visiteurs avec un temps de visite de 40 min maximum. Prise de rendez-vous : culture@mairie-avignon.com



Tout savoir sur le plan de déconfinement d'Avignon



Ecoles, distribution de masques, tenue des marchés, déplacements, musées et accès à la culture, relance économique, espaces publics, Cécile Helle, maire d'Avignon, détaille le plan de déconfinement que la Ville va mettre en œuvre à partir du 11 mai.

« Nous devons remettre la Ville en route dans son quotidien, explique Cécile Helle maire d'Avignon. C'est pour cela que nous avons élaboré un plan de déconfinement afin d'en exposer les détails pratiques aux habitants car désormais nous allons devoir vivre avec le Covid-19. » Pas forcément facile à mettre en place quand on ne connaissait pas, jusqu'il y a peu, le détail des directives sur les modalités de déconfinement. Le premier ministre Edouard Philippe vient cependant de confirmer que le département de Vaucluse était classé en vert. De quoi permettre à la municipalité de la cité des papes d'y voir plus clair et de lancer son plan de déconfinement.

« Accompagner les plus fragiles et les plus isolés d'entre nous. »





Un plan que la commune a souhaité concevoir dans le cadre « d'une approche globale ».

« Durant 2 mois nous avons été dans une gestion de crise, désormais nous passons dans une phase d'accompagnement avec la mise en place de mesures progressives jusqu'au 2 juin où nous pourrons alors évaluer leurs efficacités. »

Un déconfinement que la mairie souhaite, à l'image de ce qui a été déjà mis en place depuis le 17 mars, se réaliser autour de « valeur de solidarité pour accompagner et aider les plus fragiles et les plus isolés d'entre nous. Je veux que cette solidarité continue de nous guider pour inventer la ville d'après et nos vies d'après. Ainsi dès le 11 mai, Avignon sera plus que jamais solidaire avec les seniors, les familles, les commerçants et les acteurs culturels. »

Les écoles en première ligne

Objet de toutes les attentions, les 57 écoles de la Ville vont rouvrir leurs portes à partir du mardi 12 mai pour les CP et les petites sections, le 14 mai pour les moyens et le 15 mai pour les plus grands (le lundi 11 mai sera une journée de pré-rentrée destinée uniquement aux personnels enseignants et municipaux). Afin d'éviter des affluences mettant à mal le principe de distanciation social, l'accès aux écoles sera échelonnés : 8h15 pour les CP et grande section, 8h30 pour les CE1 et CE2 et 8h45 pour les CM1 et CM2. Le même principe de décalage sera appliqué pour la sortie des classes (respectivement : 15h15, 16h30 et 16h45) ainsi que lors des récréations.

A ce jour, la commune s'attend, après consultations des responsables des établissements scolaires avignonnais qui ont eux-mêmes sondé les parents, à une fréquentation de l'ordre de 30 %. « Même si dans certaines écoles situées dans des quartiers en difficultés nous devrions avoir plutôt une présence des élèves comprises entre 15 et 20 % », regrette le maire d'Avignon. « D'ici le 2 juin les parents d'élèves seront cependant peut-être enclins à envoyer leur enfant à l'école, mais je comprends qu'ils veuillent aussi d'abords voir comment cela se passe », poursuit Cécile Celle.

Dans le détail et afin de respecter les préconisations sanitaires, il n'y aura pas plus de 15 enfants par classe. Si les classes font moins de 50 m2, ce nombre passera à 10 élèves. Par ailleurs, la municipalité de la cité des papes a décidé de limiter à 10 le nombre d'élèves dans les classes de maternelle et cela quel que soit la taille de la salle de cours les accueillant. Les locaux seront désinfectés plusieurs fois par jour et les jeux collectifs ne seront pas accessibles. Une gestion des flux sera mise en place avec des entrées des sorties différenciées.

« La cantine sera gratuite pour tous jusqu'au 4 juillet. »

« Les 2 écoles que nous avons fait fonctionné pendant 6 semaines afin d'accueillir les enfants des personnels soignants ainsi que ceux des personnes mobilisées en seconde ligne, nous ont permis de nous



roder dans la gestion des gestes barrières ou du flux dans les établissements », explique le maire d'Avignon.

« Les parents doivent aussi prendre leur part à cette chaîne de responsabilité en respectant les préconisations qui prévoit notamment de prendre la température de leur enfants chaque matin avant de les envoyer à l'école », insiste le maire.

Par ailleurs, consciente du fossé qui a pu se creuser lors de ce confinement avec les enfants n'ayant pas un accès correct au numérique malgré le prêt par la commune de plus de 1 100 tablettes, les cantines scolaires seront gratuites jusqu'au 4 juillet. Objectif : inciter les parents les plus en difficultés à rescolariser leur enfant. « C'est un geste de solidarité que nous avons étendu à tout le monde », complète Cécile Helle.

Une mise en place qui s'inscrira dans la logique des mesures de déconfinement avec la présence de 15 enfants maximum dans les réfectoires et la multiplication des services. Pour faciliter l'organisation, des repas froid seront proposé à partir de juin permettant ainsi de manger dans les classes ou en extérieur sous les préaux.

Retrouver ici le détail des modalités de réouverture des écoles d'Avignon

Réouverture des crèches

Les plus grandes crèches publiques de la Ville rouvriront à partir du 11 mai. Cela concerne les crèches des Troubadours, Petite livrée, Pirouette, Crèches Familiales, Croix des Oiseaux et Monclar. Auparavant, il aura fallu procéder à une préinscription indispensable des enfants possible depuis le 4 mai. Les établissements n'accueilleront pas plus de 10 enfants par groupe. L'ensemble des sites sera désinfecté plusieurs fois par jour.

Afin de superviser ce retour des enfants, Cécile Helle sera présente chaque matin, la semaine prochaine, dans les crèches, et les écoles également, pour s'assurer du bon fonctionnement des mesures mises en place. « Notre rôle est de faire que cette rentrée soit la plus sereine possible ».

Retrouver ici le détail des modalités de réouverture des crèches d'Avignon

Accès aux parcs et jardins

Après un nettoyage et une désinfection complète, les parcs et jardins de la Ville d'Avignon seront à nouveau accessibles à tous à partir du 11 mai. « Pour ceux qui sont confinés sans extérieur, il était important pour nous de pouvoir rouvrir ces espaces », insiste Cécile Helle.



A noter que, comme dans les écoles, les jeux pour enfants seront inaccessibles et que les groupes de plus de 10 personnes ne seront pas autorisés.

Retrouvez ici le détail des accès aux parcs et jardins de la ville d'Avignon

Les services publics municipaux et les mairies de quartier

Retrouvez ici le détail des accès aux services publics municipaux et aux mairies de quartier

Des masques pour tous

A compter du 13 mai, 200 000 masques en tissu seront délivrés gratuitement aux habitants dont la résidence principale est située à Avignon, sur présentation de sa carte d'identité et d'un justificatif de domicile. Chaque personne recevra donc deux masques. Pour les plus de 75 ans ou les porteurs d'un handicap, il sera même possible de se les faire livrer à domicile.

« Avant de savoir quelle serait la position de l'Etat, nous avons anticipé en commandant ces masques. Nous avons bien fait, se félicite le maire d'Avignon, car ils seront obligatoires dans les transports et dans certains commerces. »

Retrouvez ici le détail des modalités pour la distribution des masques

Le retour des marchés et l'accès aux Halles rétabli

A partir du 11 mai, les marchés rouvriront progressivement en fonction de leur importance. Ils seront ouverts de 7 h à 13 h 30. Selon les sites, priorité sera donnée aux étals alimentaires mais les produits manufacturés seront réintroduits peu à peu en fonction du bilan de fonctionnement des 15 premiers jours de reprise.

« Gratuité des redevances d'occupation du domaine public. »

« Nous allons reconfigurer les marchés linéaires pour qu'il y ait une entrée et une sortie », annonce Cécile Helle qui rappelle que ce plan concerne aussi les marchés de producteur.

Même principe pour les Halles du centre-ville avec une seule entrée par le rue Petite Meuse et une sortie par la rue Bonneterie avec une limitation à 100 personnes maximum dans un premier temps.



Par ailleurs, durement frappé par la crise, la Ville a décidé la gratuité des redevances d'occupation du domaine public pour les forains des marchés jusqu'au mois de septembre. Dans le même temps, elle a aussi acté une gratuité des loyers de 3 mois et demi au profit des commerçants des Halles.

Retrouvez ici le détail des modalités d'accès aux Halles et de réouverture des marchés

Musée & bibliothèque : Miser sur un tourisme de proximité

Les 5 musées municipaux seront à nouveau accessibles à partir du 20 mai. L'ouverture des bibliothèques est échelonnée sur plusieurs semaines mais, en attendant, un système de drive et le Bibliobus permettent de récupérer des livres. Les archives municipales seront, elles aussi, rouvertes à partir du 18 mai, même si la poursuite du traitement dématérialisé des demandes sera privilégié.

L'exposition prévue cet été avec la Collection Lambert est reporté d'une année. Le son & lumière 'Vibrations' ne pourra pas avoir lieu dans la cour d'honneur du palais des papes en raison de l'annulation du Festival d'Avignon. En effet, le spectacle a besoin du sol installé pour accueillir le 'In' afin de recevoir les spectateurs.

« Cependant nous réfléchissons à une solution en façade du palais, tout comme nous planchons pour le maintien dans de bonnes conditions du spectacle de projection 'Helios' », indique le maire qui précise aussi que le feu d'artifice du 14 juillet est déplacé au 20 septembre à l'occasion des journées du patrimoine.

« Nous avons une carte à jouer concernant le tourisme de proximité. »

Cécile Helle compte également beaucoup sur l'exposition 'Extases' d'Ernest Pignon Ernest à l'église des Célestins (à partir du 20 mai – uniquement sur réservation, jauge maximum de 10 visiteurs pendant les premières semaines de déconfinement) pour marquer symboliquement la relance de la fréquentation d'Avignon. Dans cette optique, l'Office de tourisme devrait être ouverte pour le week-end de l'Ascension, du 21 au 24 mai.

« Nous avons une carte à jouer concernant le tourisme de proximité dans la limite des 100 km, surtout si nos musées sont gratuits. Nous sommes aussi dans l'attente, comme d'ailleurs le maire d'Orange avec le théâtre antique, d'une position de l'Etat sur la possibilité de rouvrir les monuments tels que le pont et le palais des papes. » En effet, après une année record du nombre de visiteurs, le palais était encore parti sur des chiffres jamais vu de fréquentation pour le 1^{er} trimestre 2020.

Retrouvez ici le détail concernant l'accès aux musées et bibliothèques de la ville d'Avignon



Mobilité : repenser le rapport à l'espace public

« A l'image de ce qu'enclenchent de nombreux autres maires, explique Cécile Helle, je souhaite qu'Avignon s'affirme plus que jamais comme ville apaisée, écologique et durable. L'enjeu de la prise en compte du respect de la distanciation sociale dans l'espace public s'accompagnera d'aménagements transitoires permettant de multiplier les parvis apaisés aux abords de nos écoles, les kilomètres de pistes cyclables sécurisées et les rues temporairement piétonnes dans le centre-ville. »

Pour la commune, cette crise pourrait ainsi être l'occasion de renforcer sa volonté de limiter la place de la voiture sur son territoire. Déjà, les zones d'attente vont être élargies aux abords des écoles afin d'éviter les rassemblements trop importants de parents d'élèves. Outre la multiplication des 'parvis' il s'agira aussi de donner de l'aisance aux déplacements piétons (pour respecter les mesures de distanciation sociale) ainsi qu'aux vélos. Par exemple, la Ville prévoit le doublement de certains trottoirs sur les axes sensibles comment cela va être fait sous le pont de la voie ferrée route de Lyon. Autre axe de ce plan : l'extension ou la mise en place de zone 30.

« Nous voulons éviter le retour du tout-voiture »

« Nous voulons éviter le retour du tout-voiture », prévient Cécile Helle qui estime que cette crise la conforté dans sa vision d'une mobilité douce indispensable pour la cité des papes « Avignon fait du vélo une priorité pour ses déplacements y compris vers des zones d'activités comme Courtine ou Fontcouverte », insiste-t-elle.

Même volonté 'd'apaisement' pour le cœur de ville, puisque la municipalité va élargir les périmètres et les plages horaires de la piétonnisation dans l'intra-muros aux mercredis, samedis, et weekend de jours fériés

Ainsi, à partir du mois de mai, et tant que les restaurants et bars ne rouvrent pas sont concernés les rues de la République, Saint-Agricol, Joseph-Vernet et la Percée Favard/Saboly (de 12h à 19h). Dès la réouverture des bars et restaurants, l'horaire de cette piétonnisation sera élargi de midi à minuit. Enfin, dès la réouverture des bars et restaurants, ce dispositif sera élargi aux secteurs Saint-Michel/Corps-Saints et Banasterie/Carmes.

A noter que le stationnement, gratuit depuis le confinement, redeviendra progressivement payant à partir du 1^{er} juin prochain avec la remise en service des horodateurs.

Retrouvez ici le détail des mesures de mobilité et d'accessibilité de la ville d'Avignon

Bientôt un plan de relance économique



Si la commune a donné la priorité au redémarrage des services vitaux quotidiens elle n'en oublie pas pour autant l'activité économique. « Nous devrions présenter un plan de relance dans le courant de la semaine prochaine, dévoile Cécile Helle. Car il faut aussi relancer les activités économiques et touristiques. » Outre les décisions prises en faveur des commerçants non-sédentaires et ceux des Halles (voir au-dessus dans le paragraphe 'Le retour des marchés et l'accès aux Halles rétabli') ce plan baptisé 'Avignon, le sursaut !' comprend aussi d'autres mesure en faveur des autres commerçants de la cité des papes.

« Gratuité des loyers pour une durée de 3 mois pour les commerçants, artisans, artistes et associations occupant des locaux communaux. »

Ainsi, pour faciliter cette reprise ce plan prévoit une baisse de 15% de la taxe foncière de tous les commerçants dont les magasins ont une surface inférieure à 400m2 et gratuité des loyers pour une durée de 3 mois pour les commerçants, artisans, artistes et associations qui occupent des locaux communaux.

Pour les bars et restaurant, s'il est encore trop tôt, la Ville travaille déjà, en concertation avec l'Umih (Union des métiers et des industries de l'hôtellerie) de Vaucluse et les associations des commerçants d'Avignon, sur la reconfiguration des terrasses afin d'être prêt dès que ces établissements pourront rouvrir.

Par ailleurs, à l'image de nombreux maires, dont ceux de l'AMV (Association des maires de Vaucluse), Cécile Helle souhaiterait que les budgets d'investissement, actuellement non-utilisé en raison du report de nombreux chantiers notamment, puissent être réutilisés pour le soutien aux entreprises et aux activités économiques. L'Etat et la Direction générale des finances publiques ne sont pour l'instant pas favorable à ce cas figure et préconise que ces éventuelles aides des collectivités apparaissent dans les dépenses de fonctionnement. « C'est un vrai problème pour nous » reconnaît le maire d'Avignon à l'instar notamment de Jean-François Lovisolo, président de l'AMV et maire de La Tour d'Aigues, Pierre Gonzalvez, co-président de l'AMV et maire de l'Isle-sur-la-Sorgue, et Hervé Chérubini maire de Saint-Rémy-de-Provence qui ont récemment interpellé par courrier le président dans la République à ce sujet.

Retrouvez ici la totalité du plan local de déconfinement de la ville d'Avignon



Vaucluse : voici comment certaines villes vont distribuer leurs masques aux habitants



Avignon

À compter du 13 mai, 200 000 masques en tissu seront délivrés gratuitement aux habitants dont la résidence principale est située à Avignon, sur présentation de sa carte d'identité et d'un justificatif de domicile. Chaque personne recevra deux masques.

Voici les modalités de distribution qui s'effectuera en plusieurs étapes :

• Si vous avez plus de 75 ans ou êtes porteur d'un handicap, la Ville propose une livraison à domicile. Pour en bénéficier, il suffit d'appeler la cellule Seniors au 04 13 60 51 45 ou 04 13 60 51 46.

- Si vous avez entre 65 et 75 ans, la distribution se fera du 13 mai au 22 mai dans votre mairie de quartier du lundi au vendredi de 9h à 17h.
- Si vous avez entre 40 et 64 ans, la distribution s'effectuera du 13 au 20 mai et pour les moins de 39 ans du 19 au 22 mai dans certains lieux de votre quartier (voir site www.avignon.fr) du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Quant à ceux qui souhaiteraient retirer les masques pour l'ensemble des membres de leur foyer, il faudra impérativement ajouter aux pièces d'identité et justificatifs, la taxe d'habitation et/ou le livret de famille.

Entraigues-sur-la-Sorgue

Afin de protéger la population face au Covid-19, la Ville a fait appel à une cinquantaine de bénévoles couturières entraiguoises pour la confection de masques alternatifs lavables. Une première distribution de 1300 masques aux entraiguois de plus de 70 ans a eu lieu le 14 avril. Le 21 avril, 3 500 masques supplémentaires ont été distribués à la population par des bénévoles. Une nouvelle distribution s'est déroulée le 23 avril avec la livraison de 2 300 masques. A ce jour, la commune a déjà équipé 90 % des foyers. Une dernière distribution (350 foyers) est prévue cette semaine ou en début de semaine prochaine. La commune travaille également à la réalisation de 1 500 masques pour les enfants de moins de 10 ans.

Monteux

Dès le 11 mai, la Ville met gratuitement à la disposition des habitants 20 000 masques en tissu lavable « grand public » dont 1 500 « taille enfant » (pour les moins de 12 ans). Un courrier du maire de la commune Christian Gros est en cours de distribution dans tous les foyers montiliens, il contient les modalités de distribution des masques. Au verso figure un bulletin d'inscription numéroté (chaque foyer correspond à un numéro) qu'il faudra compléter puis présenter pour bénéficier des masques. Informations au 04 90 66 97 00.

Carpentras

La Ville de Carpentras, conjointement avec la Cove, a commandé 140 000 masques en tissu lavables et réutilisables. Pour les recevoir, il faut s'inscrire en ligne sur www.mvf.carpentras.fr.

Les personnes ayant des difficultés avec la langue française ou ne possédant pas d'ordinateur ou smartphone peuvent s'inscrire au 04 90 60 84 00. Aucune inscription ne sera prise en compte en mairie. À noter que les seniors non-imposables et les bénéficiaires du RSA déjà inscrits pour la livraison de colis alimentaires n'ont pas besoin de s'inscrire.



Mazan

Depuis le 27 avril, la Ville se prépare à distribuer aux 6 000 Mazanais les masques qu'elle a commandés en partenariat avec la CoVe. Deux masques en tissu (lavables et réutilisables) par personnes sont prévus. Pour en bénéficier, une attestation numérique est à télécharger (www.mazan.fr), à compléter et à renvoyer par mail (Covid19protection@mazan.fr). À noter que des attestations papier sont également disponibles dans les commerces, les salles d'attente des médecins et les laboratoires d'analyses médicales de la commune. Elles sont à renvoyer ou à déposer en mairie (au service accueil ou en boîte aux lettres).

Communauté de communes Vaison Ventoux

Lancée par la Communauté de communes Vaison Ventoux, l'opération « commande groupée de masques pour les entreprises » suscite un vif intérêt. Aussi, aux 15 000 masques prévus pour la 1ère commande, 8 000 masques supplémentaires ont été ajoutés. Ce sont ainsi 23 000 masques qui ont déjà été commandés par une centaine d'entreprises de l'ensemble du territoire pour une livraison avant le 8 mai. L'intercommunalité étudie à présent l'opportunité de réaliser une nouvelle commande et invite les entreprises, commerces et associations à manifester leur intérêt sur www.vaison-ventoux.fr. Toutes les entreprises, commerces ou associations du territoire Vaison Ventoux disposant d'un numéro de SIRET peuvent en bénéficier. Il s'agit de masques chirurgicaux 3 plis de type II / classe I vendus au tarif de 42,50 € HT la boite de 50 masques. Le seuil minimum de commande est d'une boîte, le seuil maximum est de 30 boîtes soit 1 500 masques.

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Depuis le 22 avril, les entreprises de PACA peuvent commander leurs masques sur la centrale d'achat de la Région Sud : www.leetchi.com/c/regionsud. Avec cette plateforme, chaque entreprise peut faire sa commande immédiatement, avec un minimum de 10 000 masques. La commande globale est déclenchée dès que les 5 millions de masques commandés sont atteints.

La recherche d'héritiers ? Un métier d'enquêteur pourvoyeur de secrets et de trésors!

<u>Pascal Vergnas</u>, généalogiste, responsable Luberon-Vaucluse chez <u>Coutot-Roehrig</u> dont le bureau se situe à Avignon, retrace ce qu'il vit durant le confinement ainsi qu'une anecdote illustrant une des activités de son métier.

«Ce que je vis Actuellement ? Comme beaucoup d'entre-nous je suis en télétravail, précise Pascal Vergnas, généalogiste et responsable Luberon-Vaucluse pour le cabinet de généalogie Coutot-Roehrig. Nous serions en capacité de produire si les notaires l'étaient également puisque notre métier est très intimement lié au leur. Problème résolu, d'ailleurs, puisque l'acte authentique et la signature électronique viennent d'être mis en place par le Conseil supérieur du notariat. L'activité, certes ralentie n'est pas arrêtée en ce qui concerne les dossiers en cours. Concernant les recherches généalogiques nous disposons de plus d'un milliard de données informatiques, dans notre base, consultables par nos collaborateurs, donc nous pouvons continuer à entamer des recherches. En revanche, le contact avec les héritiers ou le déplacement dans les espaces d'enregistrement, de la justice ou des impôts ne sont pas possibles ce qui nous freine actuellement. Nos sources de recherche ? Essentiellement les mairies avec l'Etat civil, le recensement, les greffes des tribunaux pour les gisements de divorce, les impôts pour les archives d'enregistrement, les déclarations de situation, les registres de propriétés aux hypothèques... Autant de recherches qui ne peuvent se faire que grâce au mandat délivré par le notaire.»

Un fait réel

«Un fait réel? Une recherche demandée par un notaire. Notre mission? Vérifier que la personne -une vieille dame défunte- n'avait pas d'autres héritiers. Le testament en bonne et due forme attestait octroyer tout l'héritage -3M€- à une personne tierce. Tout d'abord en examinant le testament nous nous sommes aperçus que la personne tierce indiquée n'était pas en droit d'accepter le leg -une aide-ménagère qui s'occupait de la personne- or, les professionnels en charge d'accompagner d'autres personnes comme cette aide-ménagère, le personnel de santé n'ont pas le droit d'accepter de leg. J'ai donc affirmé au notaire que le testament pouvait être contesté et me suis mis à rechercher ce qu'on appelle 'les héritiers du sang' qui sont la famille. Pour leur compte, j'ai indiqué que je souhaitais contester ce leg auprès du tribunal utile. La personne mentionnée dans le testament a bien compris notre démarche et renoncé au leg. Les personnes retrouvées -des cousins- ont pu recevoir cet héritage au montant important. Cette situation démontre vraiment l'utilité du généalogiste. Si nous n'avions pas entamé de recherche, rien de tout cela n'aurait abouti car il faut bien savoir que le notaire n'est pas juge. Il prend connaissance du testament qu'on lui tend, mais n'est pas en droit d'émettre un jugement sur celui-ci, en dehors de la forme qu'il revêt. En revanche nous, nous pouvons en observer le fonds et mettre en action des



procédures qui peuvent mettre un terme à des 'manœuvres' qui ne seraient pas dans l'esprit de la Loi. Notre mission ? Remettre les situations à plat! Mon travail a donné lieu à un pourcentage –à hauteur de 20%- que je n'aurais pas touché si mes recherches n'avaient pas abouties, les frais de mon travail seraient alors restées à la charge de l'entreprise.»

Cabinet de généalogie Coutot-Roehrig

La société Coutot-Roehrig (depuis 1894) possède la première plus grande base de données numérisées au monde. Les plus de 1 milliard de données englobent états civils, recensements de population, registres matricules pour les appelés... Autant de ressources permettant l'efficiente réactivité des 280 collaborateurs (généalogistes et juristes) de la société également dotée d'un réseau international de correspondants ainsi que 47 succursales en France, 12 en Espagne, Belgique, Italie, Pologne, Suisse, Luxembourg et USA pour la recherche d'héritiers. Coutot-Roehrig intervient sur la généalogie successorale, la recherche d'héritiers, la localisation de personnes, les biens vacants et sans maître.

Comment les étudiants de l'université d'Avignon vont-ils être évalués ?

L'université d'Avignon vient d'adopter de nouveaux principes d'évaluation afin de préserver au mieux les intérêts de ses étudiants dans le contexte épidémique exceptionnel actuel. Ces mesures « tiennent compte des directives du ministère de l'Enseignement supérieur, mais surtout des nombreuses difficultés rencontrées par les étudiants du fait du confinement et de l'isolement, explique Avignon université. Ils sont fondés sur la plus grande bienveillance pour que les étudiants puissent passer leurs examens dans la plus grande sérénité. »

Un guide pour tout savoir sur les modalités d'évaluation

Pour cela, l'université de la cité des papes a rédigé un 'Guide des modalités de contrôle des connaissances dans le cadre de la crise sanitaire liée à l'épidémie covid-19' de 9 pages expliquant le détail des modifications des Modalités de contrôle des connaissances (MCC) qui ont été approuvées en septembre 2019 pour l'année universitaire 2019-2020 en particulier celles du 2ème semestre ainsi que les modifications des conditions d'organisation et de validation des stages. Ce document a été rédigé par la vice-présidence CFVU (Commission de la formation et de la vie universitaire) avec le concours des directeurs, doyens et vice-doyens formation des composantes de l'université.



Le quide des modalités de contrôle des connaissances d'Avignon université accessible ici

Pas d'examen en présentiel jusqu'à fin juin au moins

« La programmation d'une sortie du confinement tardive et conditionnée empêche l'organisation de cours et d'examens en présentiel sur des cohortes importantes d'étudiants jusqu'à la fin du mois de juin, indique le guide de l'université. En conséquence et d'une manière générale, la totalité des examens terminaux et des évaluations en contrôle continu doivent être organisés à distance sous la responsabilité des enseignants avec l'objectif de préserver au mieux les intérêts des étudiants et en fonction des possibilités réelles d'évaluation des connaissances par les enseignants. Des examens de seconde chance pourront éventuellement être organisés en présentiel au moment de la réouverture de l'université, si les conditions sanitaires le permettent. »

A noter qu'en complément, les responsables de formation renseigneront les étudiants sur les modalités détaillées spécifiques à chaque formation ainsi que le calendrier des évaluations dans le courant de cette semaine.

http://univ-avignon.fr/universite/covid-19-coronavirus/